

anges et des âmes, parcequ'on ne les voit pas, lorsque nous avons des preuves de leur existence plus fortes que celles qui nous sont fournies par le témoignage des yeux ;

2<sup>o</sup> Notre âme ne *mourra jamais*, c'est-à-dire, ne cessera jamais d'exister. Elle est immortelle, et durera aussi longtemps que Dieu lui-même ;

3<sup>o</sup> Notre âme est douée d'*intelligence*, c'est-à-dire, de raison. La *raison* est ce qui rend l'homme capable de réfléchir, de prévoir les conséquences de ses actes et de comprendre pourquoi il doit faire ou ne pas faire certaines choses. C'est le don de raison qui place l'homme au premier rang des êtres créés, et fait de lui un animal raisonnable.

(A suivre.)

#### Sœurs de la Charité de Québec

L'Hospice des Sœurs de la Charité a été fondé, en 1848, par Mgr Turgeon, à l'aide de collectes faites dans le diocèse. Il compte actuellement un personnel de 297 sœurs professes. Sur ce nombre 169 sont réparties dans les 26 couvents et succursales fondés par la Maison Mère, et dont nous nous proposons de faire l'historique plus tard. Les chiffres et les détails que nous donnons aujourd'hui, ne concernent que la Maison Mère.

#### I. PERSONNEL EN 1892

Religieuses.....	128	Garçons pensionnaires ..	105
Orphelins.....	176	Garçons demi-pensionn..	30
Dames pensionnaires..	2	Tertiaires .....	80
Novices.....	57	Vieilles infirmes.....	74(1)
Orphelines.....	183		

Le total du personnel est donc de 837.

#### II. PERSONNEL DES CLASSES EN 1892.

Elèves externes à la Maison Mère .....	635
Elèves des classes des différents quartiers de la ville.	593
Elèves de la salle d'asile .....	165

Total..... 1,393

L'externat des filles est sous le contrôle de la Commission scolaire. Il comprend douze classes, divisées en Cours élémentaire, modèle et Académique. 235 élèves paient 15 cents par mois ; 173 paient 25 cents ; 54 paient 50 cents, et 929 ne donnent rien

(1) Deux d'entre elles paient une petite pension, les 72 autres ne paient pas un sou.